



**Pour diffusion immédiate**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 21 septembre 2015

### **La CBJC propose la création d'un parc linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier**

Lors d'une rencontre d'information qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> septembre dernier à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) a soumis une proposition visant à créer un parc linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier auprès de représentants des municipalités riveraines, de deux MRC et de la Nation huronne-wendat. L'objectif de ce projet rassembleur est d'intégrer les initiatives actuelles et futures des municipalités et de la Nation huronne-wendat à l'intérieur d'un concept unique de parc linéaire. Ce concept consiste, d'une part, à conserver et à protéger un milieu de vie de grande qualité et, d'autre part, à mettre en valeur et à développer un capital nature au service des communautés riveraines. La CBJC est convaincue qu'un parc linéaire, tout en remplissant des fonctions écologiques, permettrait de générer des retombées sociales et économiques concrètes dont bénéficierait l'ensemble des communautés.

La présentation du projet ayant bénéficié d'un accueil enthousiaste de la part des personnes présentes lors de la première rencontre, La CBJC s'engage à présenter le projet aux instances municipales et régionales au cours des prochaines semaines. Un comité de pilotage pourra ensuite être mis sur pied afin de valider la faisabilité technique et financière du projet.

La Corporation tient à remercier tous les représentants présents à cette rencontre et souhaite que ce projet mobilisateur pour la région puisse se concrétiser avec l'appui des différents acteurs concernés.

-30-

**Source :**

Antoine Rivierre, Directeur des projets  
Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)  
Tél. : (418) 875-1120 ou ligne sans frais 1-888-875-1120  
Courriel : [info@cbjc.org](mailto:info@cbjc.org)